

aménager
les extérieurs
de sa maison

pour que le jardin devienne une nouvelle pièce

fiche-conseil
paysage

Le jardin est une partie de chez soi dans lequel on aime passer du temps, recevoir. Sans être considéré comme le lieu d'habitation, il en est pourtant un prolongement important. Il devient même un lieu de vie privilégié lorsque les beaux jours arrivent.

Cette fiche propose de vous fournir les bases nécessaires à la bonne organisation de vos espaces extérieurs, et vous permettre de mettre en œuvre un véritable projet personnel d'aménagement paysager.



aménager les extérieurs de sa maison
pour que le jardin devienne une nouvelle pièce



La surface, la topographie

Il faut, dans un premier temps, être en mesure de quantifier les qualités de son terrain, et ce dans les trois dimensions.

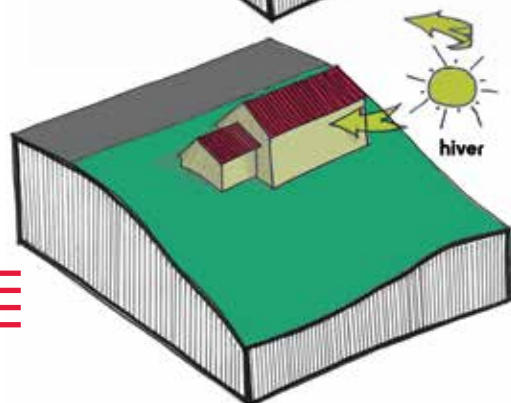
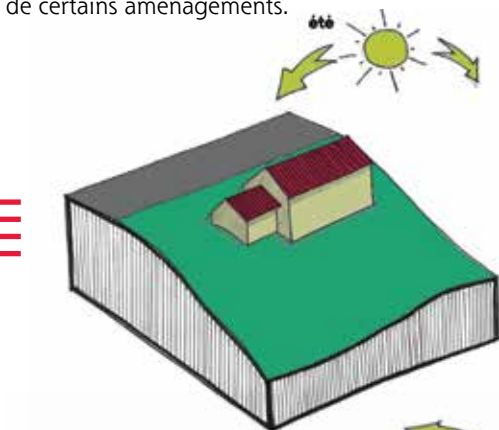
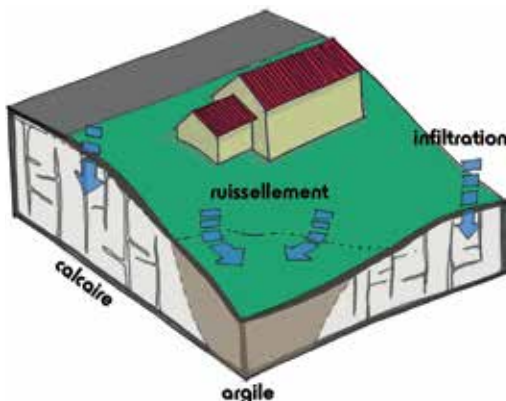
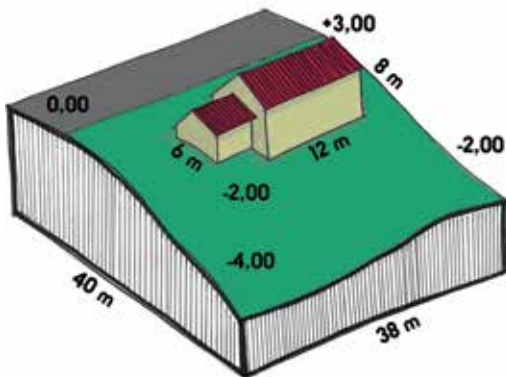
Savoir relever les différents éléments présents sur sa parcelle doit se faire assez simplement pour une approche générale :

- dimensionner et situer tout ce qui compose sa parcelle grâce aux documents du cadastre,
- savoir rendre simplement la topographie du site, sans pousser jusqu'au relevé, est suffisant (surface pentue, dénivelé approximatif).

La pédologie, l'hydrologie

Connaître la qualité de son sol est déjà un point de départ dans le choix des végétaux, de l'amélioration ou de la rectification de son support de culture.

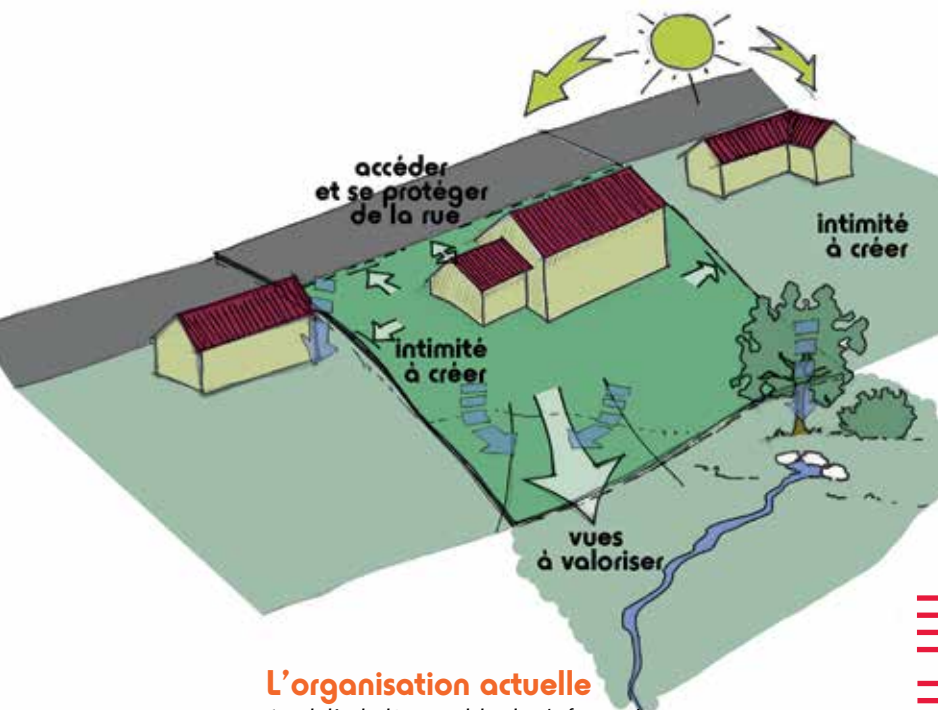
La capacité de rétention et d'infiltration, ainsi que les résurgences sont également à prendre en compte, afin de bien choisir l'implantation de certains aménagements.



La météorologie, l'orientation

La température moyenne estivale et hivernale, les précipitations sont autant de facteurs qui sont importants pour définir une palette végétale adaptée.

Mais il faut également tenir compte de l'orientation de son terrain, ainsi que de l'implantation des bâtiments ou des arbres, déjà présents.



L'organisation actuelle

Au-delà de l'ensemble des informations précédentes qu'il faudra condenser, le diagnostic doit être également le moment où on planifie les besoins et les premières approches, notamment :

- le rapport à l'extérieur de la parcelle, aux voisinages et au paysage environnant,



Jardin des pins noirs à Devecey (25)

- comment accède-t-on à la parcelle, de quelle manière ? Comment relie-t-on la maison à la rue ?,
- quelle vue souhaite-t-on valoriser ? Quelle vue doit-t-on cacher ? (ces questions s'appliquent également au bâti).





Quantifier et intégrer ses envies

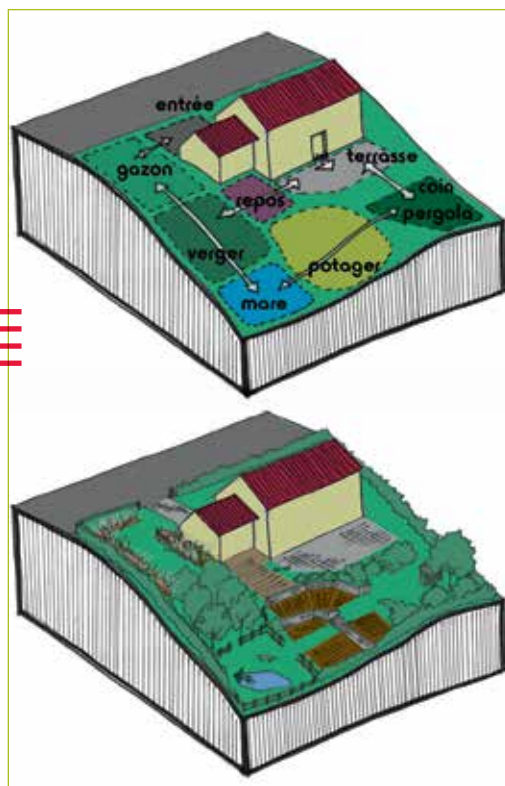
Quelles surfaces pour quels espaces ?

Quelle échelle par rapport au terrain et aux autres espaces ?

Organiser ces espaces suivant les contraintes et les atouts.

Relier ces espaces de manière pratique et pragmatique.

Donner du volume, une ambiance et une cohérence à l'ensemble.





Jardins de la Franche Moitresse à Eulmont (54)



Veiller au bon dimensionnement de ces espaces

La conception de votre projet est une phase importante durant laquelle les espaces et les cheminements sont quantifiés à leur juste besoin.

Une terrasse, une piscine, une allée de garage ont besoin d'une quantité d'espace spécifique qu'il faudra calculer et prendre en compte avant la réalisation de vos travaux.

Tenir compte des recommandations du document d'urbanisme de votre commune

Votre commune établit des règles pour favoriser le bien vivre ensemble. Si elle a mis en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU), certaines règles peuvent vous concerner et il est important de les prendre en compte dans votre projet. Vous trouverez ces recommandations dans les articles 6, 7, 8, 11 et 13 du PLU, disponibles sur simple demande auprès du secrétariat de votre mairie.



Jardin des pins noirs à Devecey (25)

Certaines règles s'appliquent sur tout le territoire national et dépendent du code de l'urbanisme. Il s'agit notamment de respecter des préconisations sur les distances de plantations par rapport aux limites de propriété :

- les arbustes de moins de 2 m peuvent être plantés à 0,50 m de la limite de propriété,

- les arbres de plus de 2 m doivent être plantés à plus de 2 m de la limite de propriété.

Pour plus d'informations :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614>



Jardins de la Franche Moitresse à Eulmont (54)

Des conseils gratuits

Vous pouvez avoir recours aux conseils gratuits d'un professionnel du CAUE du Doubs à chaque étape de votre projet. Il vous apporte son regard de professionnel et vous oriente dans vos choix. Il ne dessine pas vos plans, mais vous aborderez avec lui divers aspects de votre projet.

Les permanences sont gratuites et sont assurées dans les locaux du CAUE tous les 2^e vendredis de chaque mois, uniquement sur rendez-vous au :

CAUE du Doubs

21 rue Louis Pergaud
25000 Besançon

Tél. 03 81 82 19 22

< www.caue25.org >

Vous pouvez consulter sur place des ouvrages sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage.

Le centre de documentation du CAUE vous accueille sur rendez-vous.



CAUE du Doubs
21 rue Louis Pergaud - 25000 Besançon
Tél. 03 81 82 19 22
Fax 03 81 82 34 24

www.caue25.org



Contacts utiles

Fédération Française du Paysage

9 rue Danielle Faynel-Duclos - 69003 Lyon

Tél. 04 78 93 55 19

< <http://www.ffp-paysage.com/> >

La FFP regroupe les professionnels du paysage. Pour les trouver près de chez vous :

< <http://www.f-f-p.org/fr/annuaire/consulter/> >

Comité Départemental du Tourisme

18 rue de la Préfecture - 25031 Besançon

Tél. 03 81 21 29 99

< <http://www.doubs.travel> >

Le CDT propose des ateliers de formations sur les palettes végétales, la taille des arbres ou encore l'entretien. Renseignez-vous auprès du CDT ou du CAUE du Doubs.

Direction Régionale des Affaires Culturelles

7 rue Charles Nodier - 25000 Besançon

Tél. 03 81 65 72 00

La DRAC, en partenariat avec l'association Acanthe, organise les rendez-vous aux jardins. N'hésitez pas à les visiter pour vous inspirer : < <http://rendezvousauxjardins.culturecommunication.gouv.fr> >

Acanthe

Présidente : Marie-Claude Mary

Tél. 06 82 43 67 71

association.acanthe@orange.fr

Acanthe est une association pour la promotion de l'histoire de l'art, des jardins et de la botanique. Elle a pour but de faire découvrir et promouvoir les jardins de Franche-Comté.

Directeur de la publication

Dominique Tonal, directeur du CAUE du Doubs

Rédaction

Dominique Tonal,
Jérémy Roussel, paysagiste du CAUE du Doubs

Photographies

CAUE du Doubs
Photographie de couverture :
Jardin des pins noirs à Devecey (25)

Conception

Mylène Moisan Brévod, graphiste PAO du CAUE du Doubs

Imprimerie Simongraphic
25290 Ornans - France

Sur papier Arcoprint extra white, blanc

Février 2016

CAUE du Doubs